



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pollution maritime au large des côtes bretonnes

Question au Gouvernement n° 4130

Texte de la question

POLLUTION MARITIME AU LARGE DES CÔTES BRETONNES

M. le président. La parole est à M. Marc Le Fur.

M. Marc Le Fur. Monsieur le président, cette question devrait vous intéresser, comme elle intéressera, j'imagine, M. le ministre des affaires étrangères.

Nous assistons en Bretagne, en direct, à un scandale écologique majeur. (*M. Erwan Balanant soupire.*)

M. Patrick Hetzel. Très bien !

M. Pierre Cordier. À sanctionner dimanche !

M. Marc Le Fur. À proximité du cap Fréhel, en face d'Erquy, c'est une nappe de pollution de 45 kilomètres carrés qui menace nos côtes. Après l'*Amoco* après le Tanio, cette pollution s'appelle Iberdrola.

Elle résulte d'un chantier éolien gigantesque. Le projet comporte soixante-deux éoliennes, chacune plus haute que la tour Maine-Montparnasse. Pour cela, on veut privatiser un espace maritime de la taille de la ville de Paris avec la caution du Gouvernement.

C'est une menace pour nos pêcheurs : ils sont 1 000 à travailler dans cette zone, magnifique gisement de coquilles Saint-Jacques. Ils sont déjà confrontés aux problèmes du Brexit, de Jersey et on leur ajoute cela.

C'est une menace pour la biodiversité et pour les fonds marins.

M. Erwan Balanant. Vous n'avez pas honte de comparer cela à l'*Amoco Cadiz* ?

M. Marc Le Fur. Votre ministère de la transition écologique a accordé soixante et une dérogations à des règles qui, normalement, devaient protéger les oiseaux, les mammifères marins. Eh bien, c'est cela la menace.

La menace pèse aussi sur les contribuables : le mégawattheure coûte 155 euros, c'est le prix le plus cher d'Europe.

M. Pierre Cordier. Eh oui !

M. Marc Le Fur. En définitive, c'est une rente de 4,7 milliards qui sera versée par les Français à cette société étrangère. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Eh bien, il faut en finir !

Mesdames et messieurs du Gouvernement, nous exigeons de ne plus avoir ce bateau qui a foré et pollué en face de nos côtes. Qu'il reste ne serait pas normal ! Par ailleurs, nous ne voulons plus subir cette menace qui pèse sur nos pêcheurs et sur nos mytiliculteurs. Faites tout ce qu'il est possible pour éviter que cette pollution n'arrive sur les côtes, à la veille même de la saison touristique. Enfin, sur le fond, arrêtez ce projet funeste ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

Mme Bérangère Abba, *secrétaire d'État chargée de la biodiversité.* Ce projet a trois ans, vous le savez, et malheureusement, aujourd'hui, nous déplorons cet incident. *(Protestations sur les bancs des groupes LR et GDR.)*

M. Marc Le Fur. Ce n'est pas un incident !

Mme Bérangère Abba, *secrétaire d'État.* Hier matin, aux alentours de six heures, une pollution marine a effectivement été détectée au large de Saint-Brieuc. Elle a pour origine une fuite d'huile survenue à bord du navire de forage *Aeolus* dans le cadre des travaux de déploiement du futur parc éolien de Saint-Brieuc.

Cette fuite...

M. Christian Hutin. Cela arrivera encore !

Mme Bérangère Abba, *secrétaire d'État.* ...a engendré une nappe de 16 kilomètres de long et de 2,8 km de large. Personne ne le nie, monsieur Le Fur. Le préfet maritime de l'Atlantique a immédiatement décidé d'engager le bâtiment de soutien et d'assistance affrété *Sapeur*. La réaction a été immédiate, le matériel de lutte antipollution et les équipages ont été déployés. Je tiens d'ailleurs à saluer leur travail, qui est absolument exemplaire.

Évidemment, les travaux du parc ont temporairement été stoppés et nous avons effectué un signalement au procureur de Brest. Il s'agit d'une énergie d'avenir...

M. Maxime Minot. Arrêtez, cessez vos mensonges !

Mme Bérangère Abba, *secrétaire d'État.* ...et nous n'y renoncerons pas, sans pour autant tolérer de quelconques atteintes à l'environnement. *(Vives protestations sur les bancs du groupe LR.)* Nous serons – et nous sommes – à chaque instant des plus vigilants quant à cette construction et au déploiement des parcs éoliens en mer. Nous ne tolérerons évidemment aucune négligence. À cette heure, le constructeur évoque le caractère biodégradable de l'huile...

M. Maxime Minot. Et vous, vous êtes biodégradable ?

Mme Bérangère Abba, *secrétaire d'État.* ...au regard des critères internationaux de l'OCDE. Cela devra être vérifié. *(Les protestations se poursuivent sur les bancs du groupe LR et couvrent par moments les propos de l'oratrice.)*

M. Maxime Minot. Il est temps de vous recycler !

Mme Bérangère Abba, *secrétaire d'État.* À cet égard, construire ce parc éolien nous permet de développer une énergie qui est très compétitive, de créer des emplois en France et d'atteindre des objectifs climatiques. *(Mêmes mouvements.)* Ce projet a trois ans, il est nécessaire de le déployer en associant le public et nous ferons toute la lumière sur cette affaire.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4130

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Biodiversité

Ministère attributaire : Biodiversité

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 juin 2021](#)